

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00967 Numéro SIREN : 795 286 871 Nom ou dénomination : 1001 INTERIM AIR
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2020 sous le numéro de dépôt 615



1001 INTERIM'AIR

SASU au capital de 80.000 euros
19 Avenue Clémenceau
34500 BEZIERS
RCS N° 795 286 871

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

A l'associé unique,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve pour désaccord

FRAIS DE 1^{ER} ETABLISSEMENT

Ils ont augmentés de 120 K€ entre N et N-1 du fait d'une Facture Non Parvenue(FNP) HOLDING. Elle correspond à des frais de marketing et communication estimés pour la création de site par le management de la société. Toutefois, cette immobilisation n'existait pas en N-1.

COMPTES 467

Nous avons relevé qu'aucun contrôle des réciprocity n'a été effectué sur les comptes 467.

COMPTE 409800

Aucune écriture de rabais remise ristourne fournisseur n'a été comptabilisée en compte 409800 alors que pour l'exercice N-1 le montant était de 87 K€.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

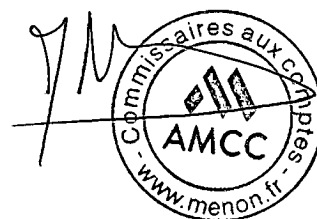
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 6 décembre 2019

Pour AMCC,

Commissaire aux Comptes

Mathieu Menon



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	144 967	24 927	120 040	4 278
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 313	13 912	4 401	7 250
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 500	1 502	(2)	(2)
	Autres immobilisations corporelles	29 396	24 347	5 049	11 246
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 080		5 080	5 080
TOTAL (II)		199 256	64 687	134 568	27 851
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	75 406		75 406	279 580
	Autres créances	786 265		786 265	776 767
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				31 568
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 366		3 366	3 816
	TOTAL (III)	865 036		865 036	1 091 733
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 064 292	64 687	999 605	1 119 584

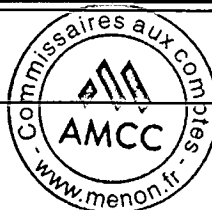
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

5 080

5 080



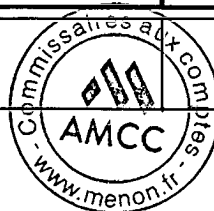
Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

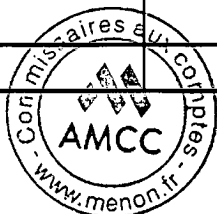
31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	13 326	13 326
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 510	167 562
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	104 836	268 889
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	153 821	166 549
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		17 700
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 303	118 091
	Dettes fiscales et sociales	447 376	533 952
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	87 269	14 403
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	894 769	850 695
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	999 605	1 119 584
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 509,60	167 562,17
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	879 074	832 996
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	122 125	119 266



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Ecart	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 965 535	100,00	3 766 667	100,00	(801 132)	-21,27
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	2 965 535	100,00	3 766 667	100,00	(801 132)	-21,27
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 965 535	100,00	3 766 667	100,00	(801 132)	-21,27
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	23 582	0,80	36 608	0,97	(13 026)	-35,58
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	2 941 953	99,20	3 730 059	99,03	(788 106)	-21,13
MARGES (Commerciale + Production)	2 941 953	99,20	3 730 059	99,03	(788 106)	-21,13
- Achats non stockés (c)	7 243	0,24	15 430	0,41	(8 188)	-53,06
- Autres charges externes (c)	268 510	9,05	272 016	7,22	(3 506)	-1,29
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	2 666 201	89,91	3 442 613	91,40	(776 412)	-22,55
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	57 243	1,93	50 357	1,34	6 885	13,67
- Autres impôts et taxes	13 792	0,47	54 782	1,45	(40 990)	-74,82
- Salaires et traitements	2 150 061	72,50	2 711 858	72,00	(561 797)	-20,72
- Charges sociales	499 698	16,85	493 473	13,10	6 225	1,26
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(54 594)	-1,84	132 142	3,51	(186 736)	-141,3
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1 258	0,04	442	0,01	816	184,67
+ Transfert de charges d'exploitation	80 827	2,73	93 252	2,48	(12 425)	-13,32
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	13 283	0,45	14 291	0,38	(1 008)	-7,05
- Autres charges de gestion courante	8 974	0,30	9 198	0,24	(224)	-2,43
RESULTAT EXPLOITATION	5 234	0,18	202 347	5,37	(197 113)	-97,41
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	11 099	0,37	20 849	0,55	(9 750)	-46,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(5 865)	-0,20	181 498	4,82	(187 363)	-103,2
Produits exceptionnels	14 203	0,48	543	0,01	13 660	N/S
- Charges exceptionnelles	4 828	0,16	14 479	0,38	(9 651)	-66,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 375	0,32	(13 936)	-0,37	23 311	167,27
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 510	0,12	167 562	4,45	(164 053)	-97,91



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

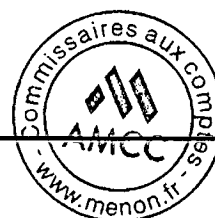
- Le bilan de l'exercice présente un total de **999 605 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 061 823 euros**
 - un total charges de **3 058 313 euros**
 - dégage un résultat de **3 510 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 1001 INTERIM'AIR** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **999 605 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 061 823 euros** et un total **charges** de **3 058 313 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 510 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception :

l'utilisation du compte 64170100 à la place du compte 62800000 pour le remboursement des frais divers des intérimaires. Ce changement est dû au paramétrage du nouveau logiciel de paie.

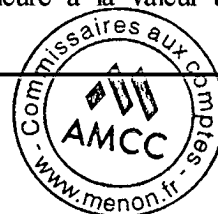
Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

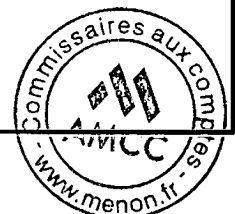
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

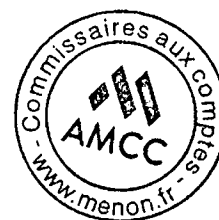
Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires		1	
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		45 808
Autres créances		45 808
COMPTE EPARGNE TEMPS (C.E.T)	19 419	
ETAT-SUBVENTIONS A RECEVOIR	990	
PRODUITS À RECEVOIR	25 399	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		140 045
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		29
<i>INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT</i>	27	
<i>ASSURANCES C.N.E. 13940493</i>	3	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		124 022
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	124 022	
Dettes fiscales et sociales		11 728
<i>ABONDEMENT EMPLOYEUR PEE / PER</i>	45	
<i>DETTES PROV. CONGÉS À PAYER</i>	8 246	
<i>CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER</i>	3 437	
Autres dettes		4 267
<i>R.R.R.À ACCORDER, AV.À ÉTABLIR</i>	4 267	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

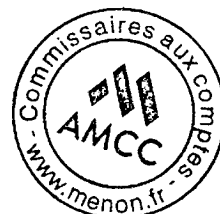
3 366

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

3 366



ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 965 535
Production vendue Services		2 965 535
<i>VENTES INTERIM</i>	2 983 378	
<i>RECRUTEMENT</i>	(18 282)	
<i>R.R.R. ACCORDES INTERIM</i>	438	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 965 535
Chiffre d'affaires FRANCE		2 965 535
<i>VENTES INTERIM</i>	2 983 378	
<i>RECRUTEMENT</i>	(18 282)	
<i>R.R.R. ACCORDES INTERIM</i>	438	



ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

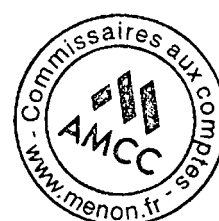


Engagements financiers

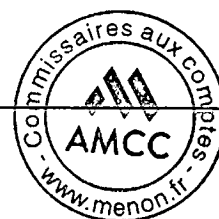
Etat exprimé en euros

31/12/2018

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

[illegible]

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	43 280		120 000			163 280
Total immobilisations corporelles	30 896					30 896
Total immobilisations financières	5 080		138 764		138 764	5 080
TOTAL	79 256		258 764		138 764	199 256

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	31 753	7 086		38 839
Total immobilisations corporelles	19 652	6 197		25 849
TOTAL	51 404	13 283		64 687

Provisions

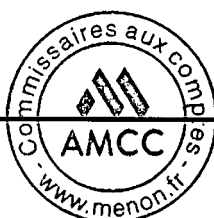
Etat exprimé en euros

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2018
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		800,00	100,0000	80 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		800,00	100,0000	80 000,00



Créances

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	5 080	5 080	
Actif circulant et charges constatées d'avances	865 036	865 036	
TOTAL	870 116	870 116	

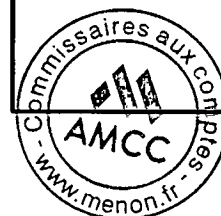
Dettes

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	153 821	138 126	15 695	
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 303	206 303		
Dettes fiscales et sociales	447 376	447 376		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	87 269	87 269		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	894 769	879 074	15 695	

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé Bilan Actif Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités				
Dettes Bilan Passif Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes versés sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				



1001 INTERIM'AIR
SASU au capital de 80 000 euros
Siège Social : 19 Avenue Georges Clémenceau, 34500 BEZIERS
RCS BEZIERS 795 286 871

DECISION ANNUELLE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2019

DECISION D AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

TROISIEME DECISION

Sur la proposition qui lui est faite, l'associé unique décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice l'exercice

3 510 euros

Affectation :

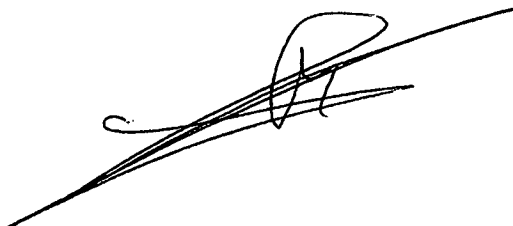
En totalité à titre de dividende à l'associé unique.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 101 326 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Abattement
31/12/2017	167 562 euros	abattement de 40% sur les personnes physiques
31/12/2016	100 000 euros	abattement de 40% sur les personnes physiques
31/09/2015	60 000 euros	abattement de 40% sur les personnes physiques

Certifié conforme
LE PRESIDENT





1001 INTERIM'AIR

SASU au capital de 80.000 euros
19 Avenue Clémenceau
34500 BEZIERS
RCS N° 795 286 871

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

A l'associé unique,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve pour désaccord

FRAIS DE 1^{ER} ETABLISSEMENT

Ils ont augmentés de 120 K€ entre N et N-1 du fait d'une Facture Non Parvenue(FNP) HOLDING. Elle correspond à des frais de marketing et communication estimés pour la création de site par le management de la société. Toutefois, cette immobilisation n'existait pas en N-1.

COMPTES 467

Nous avons relevé qu'aucun contrôle des réciprocity n'a été effectué sur les comptes 467.

COMPTE 409800

Aucune écriture de rabais remise ristourne fournisseur n'a été comptabilisée en compte 409800 alors que pour l'exercice N-1 le montant était de 87 K€.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

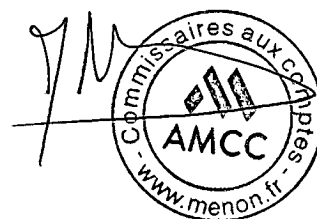
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 6 décembre 2019

Pour AMCC,

Commissaire aux Comptes

Mathieu Menon



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	144 967	24 927	120 040	4 278
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 313	13 912	4 401	7 250
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 500	1 502	(2)	(2)
	Autres immobilisations corporelles	29 396	24 347	5 049	11 246
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 080		5 080	5 080
TOTAL (II)		199 256	64 687	134 568	27 851
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	75 406		75 406	279 580
	Autres créances	786 265		786 265	776 767
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				31 568
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 366		3 366	3 816
	TOTAL (III)	865 036		865 036	1 091 733
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 064 292	64 687	999 605	1 119 584

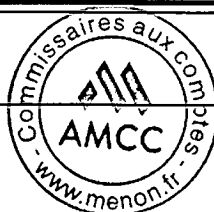
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

5 080

5 080



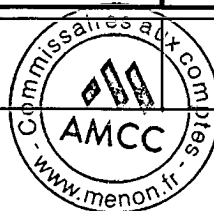
Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

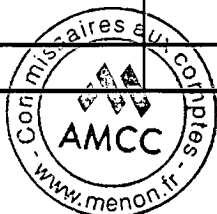
31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	13 326	13 326
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 510	167 562
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	104 836	268 889
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	153 821	166 549
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		17 700
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 303	118 091
	Dettes fiscales et sociales	447 376	533 952
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	87 269	14 403
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	894 769	850 695
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	999 605	1 119 584
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 509,60	167 562,17
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	879 074	832 996
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	122 125	119 266



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Ecart	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 965 535	100,00	3 766 667	100,00	(801 132)	-21,27
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	2 965 535	100,00	3 766 667	100,00	(801 132)	-21,27
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 965 535	100,00	3 766 667	100,00	(801 132)	-21,27
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	23 582	0,80	36 608	0,97	(13 026)	-35,58
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	2 941 953	99,20	3 730 059	99,03	(788 106)	-21,13
MARGES (Commerciale + Production)	2 941 953	99,20	3 730 059	99,03	(788 106)	-21,13
- Achats non stockés (c)	7 243	0,24	15 430	0,41	(8 188)	-53,06
- Autres charges externes (c)	268 510	9,05	272 016	7,22	(3 506)	-1,29
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	2 666 201	89,91	3 442 613	91,40	(776 412)	-22,55
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	57 243	1,93	50 357	1,34	6 885	13,67
- Autres impôts et taxes	13 792	0,47	54 782	1,45	(40 990)	-74,82
- Salaires et traitements	2 150 061	72,50	2 711 858	72,00	(561 797)	-20,72
- Charges sociales	499 698	16,85	493 473	13,10	6 225	1,26
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(54 594)	-1,84	132 142	3,51	(186 736)	-141,3
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1 258	0,04	442	0,01	816	184,67
+ Transfert de charges d'exploitation	80 827	2,73	93 252	2,48	(12 425)	-13,32
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	13 283	0,45	14 291	0,38	(1 008)	-7,05
- Autres charges de gestion courante	8 974	0,30	9 198	0,24	(224)	-2,43
RESULTAT EXPLOITATION	5 234	0,18	202 347	5,37	(197 113)	-97,41
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	11 099	0,37	20 849	0,55	(9 750)	-46,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(5 865)	-0,20	181 498	4,82	(187 363)	-103,2
Produits exceptionnels	14 203	0,48	543	0,01	13 660	N/S
- Charges exceptionnelles	4 828	0,16	14 479	0,38	(9 651)	-66,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 375	0,32	(13 936)	-0,37	23 311	167,27
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 510	0,12	167 562	4,45	(164 053)	-97,91



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

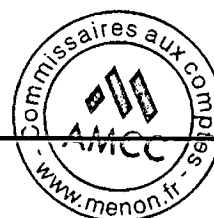
- Le bilan de l'exercice présente un total de **999 605 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 061 823 euros**
 - un total charges de **3 058 313 euros**
 - dégage un résultat de **3 510 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 1001 INTERIM'AIR** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **999 605 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 061 823 euros** et un total **charges** de **3 058 313 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 510 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception :

L'utilisation du compte 64170100 à la place du compte 62800000 pour le remboursement des frais divers des intérimaires. Ce changement est dû au paramétrage du nouveau logiciel de paie.

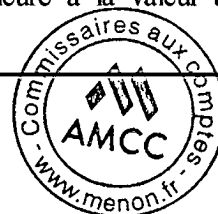
Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

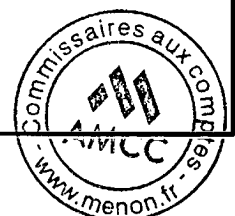
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

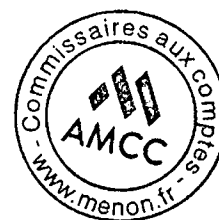
Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires		1	
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		45 808
Autres créances		45 808
COMPTE EPARGNE TEMPS (C.E.T)	19 419	
ETAT-SUBVENTIONS A RECEVOIR	990	
PRODUITS À RECEVOIR	25 399	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		140 045
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		29
<i>INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT</i>	27	
<i>ASSURANCES C.N.E. 13940493</i>	3	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		124 022
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	124 022	
Dettes fiscales et sociales		11 728
<i>ABONDEMENT EMPLOYEUR PEE / PER</i>	45	
<i>DETTES PROV. CONGÉS À PAYER</i>	8 246	
<i>CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER</i>	3 437	
Autres dettes		4 267
<i>R.R.R.À ACCORDER, AV.À ÉTABLIR</i>	4 267	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

3 366

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

3 366



ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 965 535
Production vendue Services		2 965 535
<i>VENTES INTERIM</i>	2 983 378	
<i>RECRUTEMENT</i>	(18 282)	
<i>R.R.R. ACCORDES INTERIM</i>	438	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 965 535
Chiffre d'affaires FRANCE		2 965 535
<i>VENTES INTERIM</i>	2 983 378	
<i>RECRUTEMENT</i>	(18 282)	
<i>R.R.R. ACCORDES INTERIM</i>	438	



ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						



Engagements financiers

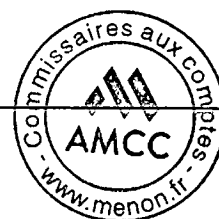
Etat exprimé en euros

31/12/2018

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

[illegible]

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	43 280		120 000			163 280
Total immobilisations corporelles	30 896					30 896
Total immobilisations financières	5 080		138 764		138 764	5 080
TOTAL	79 256		258 764		138 764	199 256

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	31 753	7 086		38 839
Total immobilisations corporelles	19 652	6 197		25 849
TOTAL	51 404	13 283		64 687

Provisions

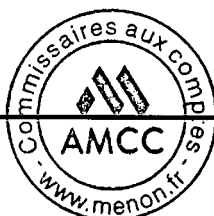
Etat exprimé en euros

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2018
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		800,00	100,0000	80 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		800,00	100,0000	80 000,00



Créances

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	5 080	5 080	
Actif circulant et charges constatées d'avances	865 036	865 036	
TOTAL	870 116	870 116	

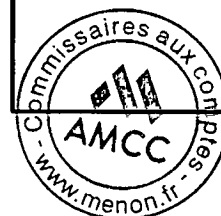
Dettes

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	153 821	138 126	15 695	
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 303	206 303		
Dettes fiscales et sociales	447 376	447 376		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	87 269	87 269		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	894 769	879 074	15 695	

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé Bilan Actif Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités				
Dettes Bilan Passif Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes versés sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				



1001 INTERIM'AIR
SASU au capital de 80 000 euros
Siège Social : 19 Avenue Georges Clémenceau, 34500 BEZIERS
RCS BEZIERS 795 286 871

DECISION ANNUELLE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2019

DECISION D AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

TROISIEME DECISION

Sur la proposition qui lui est faite, l'associé unique décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice l'exercice

3 510 euros

Affectation :

En totalité à titre de dividende à l'associé unique.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 101 326 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Abattement
31/12/2017	167 562 euros	abattement de 40% sur les personnes physiques
31/12/2016	100 000 euros	abattement de 40% sur les personnes physiques
31/09/2015	60 000 euros	abattement de 40% sur les personnes physiques

Certifié conforme
LE PRESIDENT

